

# MARSEILLE GERONT'INFOS

## L'INFO DES PROS DE LA GERONTO

N°12 | OCTOBRE-NOVEMBRE 2020 |



### AGENDA



#### OCTOBRE

##### Jeudi 1 octobre de 9h30 à 12h30 :

Réunion plénière du RSML 11°/12° dans les nouveaux locaux de la Coordination Marseillaise en Santé Mentale et Habitat 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille (anciens locaux de la MPT Blancarde). Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable par mail est obligatoire : [virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr](mailto:virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr)

##### Jeudi 1 octobre 2020 à partir de 13h30 :

14ème journée de promotion pour la santé "l'innovation au service du bien vieillir" à partir de 13h30 sur la chaîne YouTube "CODES 83".

##### Jeudi 1 octobre à 9h30 :

Commission Psychiatrie Précarité 15°/16° à l'hôpital Edouard Toulouse, petite salle de l'Astronef. Présence à confirmer par mail à : [emlpp@ch-edouard-toulouse.fr](mailto:emlpp@ch-edouard-toulouse.fr)

##### Lundi 5 octobre 2020

Le Pôle Infos seniors Marseille Centre et le C.T.R.C. Paca proposent, pour les seniors, une conférence thématique gratuite sur **le démarchage à domicile et téléphonique**. Lieu : Résidence Domitys La Badiane - Inscription OBLIGATOIRE au 04.91.90.56.22 ou [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr)  
Afin de respecter les gestes barrières et consignes de sécurité, les conférences seront limitées à 10 personnes sur 3 horaires possibles au cours de la journée 10h, 13h30 ou 15h30.

##### Mardi 6 octobre de 9h30 à 12h30 :

Reprise des réunions plénières du Réseau Santé Mentale et Logement 13°/14° au sein des nouveaux locaux de la Coordination Marseillaise en Santé mentale et Habitat 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille (anciens locaux de la Maison Pour Tous de la Blancarde). Métro 1 arrêt La Blancarde, puis 10 mn de marche direction Bd d'Haïti, derrière la gare SNCF de la Blancarde - Tram 1 et 2 arrêt La Blancarde.  
Inscription obligatoire par mail : [virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr](mailto:virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr)  
Nombre de participants limité à 14 - Respect des gestes barrières, gel et masques mis à disposition.

##### Jeudi 8 octobre de 9h30 à 12h30 :

Réunion plénière du RSML 15°/16° au sein des nouveaux locaux de la Coordination Marseillaise en Santé mentale et Habitat - 19 traverse de la Trévaresse 13012 Marseille (anciens locaux de la Maison Pour Tous de la Blancarde). Métro 1 arrêt La Blancarde, puis 10 mn de marche direction Bd d'Haïti, derrière la gare SNCF de la Blancarde - Tram 1 et 2 arrêt La Blancarde Inscription obligatoire par mail : [virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr](mailto:virginie.lehmann@ch-edouard-toulouse.fr) - Nombre de participants limité à 14 - Respect des gestes barrières, gel et masques mis à disposition.

### EDITO

Chers partenaires,

Nous sommes heureux de vous retrouver avec de nouvelles informations à partager sans modération !

Le contexte sanitaire est toujours un enjeu central dans la poursuite et la continuité de nos activités. C'est pourquoi nous avons identifié une rubrique dédiée à ce thème. Nous avons par ailleurs revu le rythme de parution de votre newsletter : vous la recevrez désormais 2 fois par trimestre.

Encore et toujours, échangeons, partageons... c'est sans doute le secret pour continuer à affronter l'épidémie de Covid-19 qui s'inscrit désormais dans la durée...

N'hésitez pas à nous transmettre les informations qui pourraient être utiles à tous sur notre boîte mail :

[marseillegerontinfos@gmail.com](mailto:marseillegerontinfos@gmail.com)

### S'INSCRIRE/SE DESINSCRIRE

Pour s'inscrire et ou se désinscrire à Marseille Géront'infos, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : [marseillegerontinfos@gmail.com](mailto:marseillegerontinfos@gmail.com)

### LE COMITE DE REDACTION

ARCARAZ Alexandra, GCS  
PGAM ; BOURCART Emma,  
MAIA Marseille ; FUSINATI  
Christine, Pôle Infos Séniors  
Marseille Nord, Isabelle  
HURTEVENT, Pôle Infos  
Seniors 4/12, KADIO Floriane,  
Pôle Services à la Personne  
PACA; MANDY Samantha,  
Pôle Infos Séniors Marseille  
Centre ; MOUTTE Simone,  
Pôle Infos Séniors Marseille  
Sud-Est

### **Lundi 12 et mardi 13 octobre 2020 :**

SOS Femmes, formations pour les professionnels - Formation de base :  
« Acquérir les connaissances fondamentales pour l'accueil des victimes de violences conjugales » - Inscription et programme : Pôle Formation SOS Femmes 13 : [04.91.24.61.52](tel:04.91.24.61.52).

### **Lundi 12 octobre 2020 :**

Le Pôle Infos seniors Marseille Centre et le C.T.R.C. Paca proposent, pour les seniors, une conférence thématique gratuite sur **les achats en ligne et fraudes à la carte bancaire**. Lieu : Résidence Domitys La Badiane - Inscription OBLIGATOIRE au [04.91.90.56.22](tel:04.91.90.56.22) ou [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr)

Afin de respecter les gestes barrières et consignes de sécurité, les conférences seront limitées à 10 personnes sur 3 horaires possibles au cours de la journée 10h, 13h30 ou 15h30.

### **Mardi 13 octobre 2020 :**

Le Pôle Infos seniors Marseille Centre et l'association Nouveau souffle proposent pour les aidants particulièrement touchés lors de cette crise sanitaire des **Ateliers Entr'aidants** gratuits animés par des professionnels experts pour échanger, poser les bonnes questions, trouver des solutions concrètes, gagner en sérénité et retrouver un équilibre de vie au quotidien. 4 autres dates sont proposées : mardi 10 novembre 2020, mardi 8 décembre 2020, mardi 12 janvier 2021, mardi 9 février 2021. Inscription OBLIGATOIRE au [04.91.90.56.22](tel:04.91.90.56.22) ou [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr)

### **Mercredi 14 octobre 2020 de 10h à 11h30 :**

Le Pôle Infos seniors Marseille Centre et l'association La Collective proposent pour les seniors une « Initiation aux arts plastiques et à l'histoire de l'art » autour de l'artiste peintre anglais David Hockney, au programme : conférence, pratiques artistiques et visite d'un musée. Ateliers animés par deux artistes plasticiens Françoise Semiramoth et Gilles Benistri – Dates des 4 séances suivantes : vendredi 21 octobre 2020 de 10h à 11h30, mercredi 4 novembre 2020 de 10h à 11h30, mercredi 18 novembre 2020 de 10h à 11h30, vendredi 27 novembre 2020 de 10h à 11h30 - Inscription OBLIGATOIRE au [04.91.90.56.22](tel:04.91.90.56.22) ou [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr)

### **Jeudi 15 octobre 2020 9h à 12h30 et 13h30 à 17h :**

Formation pour professionnels Les Compagnons Bâisseurs sur une journée « Comprendre l'habitat dégradé et agir pour la santé des occupants »  
Contact : Caroline SPAULT Cheffe de projets  
[c.spault@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:c.spault@compagnonsbatisseurs.eu)

## **NOVEMBRE**

### **Mardi 10 novembre 2020 :**

Le Pôle Infos seniors Marseille Centre et l'association Nouveau souffle proposent pour les aidants particulièrement touchés lors de cette crise sanitaire des **Ateliers Entr'aidants** gratuits animés par des professionnels experts pour échanger, poser les bonnes questions, trouver des solutions concrètes, gagner en sérénité et retrouver un équilibre de vie au quotidien. Autres dates proposées : mardi 8 décembre 2020, mardi 12 janvier 2021, mardi 9 février 2021. Inscription OBLIGATOIRE au [04.91.90.56.22](tel:04.91.90.56.22) ou [clic.marseillecentre@entraide.asso.fr](mailto:clic.marseillecentre@entraide.asso.fr)

### **Du 12 novembre au 12 décembre 2020 :**

2<sup>e</sup> Edition du mois de la Silver économie en région Sud. Retrouvez les évènements sur le site régional : [www.moisdelasilvereco-regionsud.fr](http://www.moisdelasilvereco-regionsud.fr)

## DÉCEMBRE

### Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 :

SOS Femmes / Formations pour les professionnels : « *Conséquences des violences conjugales sur les enfants exposés* » Inscription et programme :  
Pôle Formation SOS Femmes 13 : 04.91.24.61.52

### Mercredi 2 décembre 2020 de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h :

Formation pour professionnels Les Compagnons Bâtisseurs sur une journée  
« *Comprendre l'habitat dégradé et agir pour la santé des occupants* »  
Contact : Caroline SPAULT Cheffe de projets  
[c.spault@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:c.spault@compagnonsbatisseurs.eu)

**Lundi 7 et mardi 8 décembre 2020** : SOS Femmes / Formations pour les professionnels : Formation de base : « *Acquérir les connaissances fondamentales pour l'accueil des victimes de violences conjugales* » - Inscription et programme : Pôle Formation SOS Femmes 13 : 04.91.24.61.52.

## NOUVEAUTÉS DU SECTEUR



### Temps libéré pour les aidants

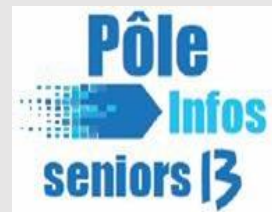
Suite à la période de confinement lié au Covid-19, l'ARS a décidé d'accorder un soutien exceptionnel aux plateformes de répit pour Aidants. Ce projet destiné au bien-être de l'aidant se nomme « Le Temps Libéré » des Aidants et il sera mise en œuvre par l'association A3 pour la ville de Marseille pour **les aidants repérés comme épuisés et fragilisés** en leur proposant :

- ⇒ du temps libéré par le financement et la mise en place supplémentaire de créneaux ponctuels d'aide à domicile (1h à 4h)
- ⇒ du temps libéré pour accueillir un professionnel du bien-être pour une séance à domicile pour eux-mêmes (sophrologie, réflexologie, kinésiologie)
- ⇒ du temps libéré pour se rendre chez un professionnel du bien-être pour une séance en cabinet (sophrologie, réflexologie, kinésiologie, massage)
- ⇒ du temps partagé entre l'aidant et son proche pour pratiquer un temps de gymnastique douce avec l'association Siel Bleu à domicile. Cette activité peut se décliner seulement pour l'aidé ou seulement pour l'aidant.

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'accompagnement de l'aidant au plus proche de ses besoins, ainsi que dans une volonté d'apport d'un nouveau souffle. L'association A3 pourra se mettre en relation avec eux afin d'évaluer leurs besoins et l'activité la plus propice à leur répit. Ces activités de répit sont entièrement prises en charge par l'association grâce à la subvention de l'ARS PACA.

**Pour toutes orientations et ou informations contacter Virginie Morelli Tél. : 04.91.70.76.53**

## CE TRIMESTRE, ZOOM SUR....



### Chers partenaires ne restez plus seuls face à des situations complexes Saisissez-vous des réunions de synthèse proposées par les Pôles Infos seniors !!

Véritable outil de coordination pour réunir tous les interlocuteurs autour d'une situation complexe et véritable levier d'intelligence collective, la réunion de synthèse permet de faire un bilan sur la situation (échanges d'informations et d'avis). En vue de poser des objectifs communs de prise en charge, ces réunions se déroulent souvent en présence des services d'aide à domicile, SSIAD, médecin traitant, AS APA, aidant... Chacune de ces parties prenantes peut être à l'initiative d'une réunion de synthèse en contactant le Pôle Infos seniors de résidence de la personne aidée :

- ◆ **Pôle Infos seniors Marseille Centre** 1er, 2ème, 3ème, 5ème, 6ème, 7ème arrdt  
Tél : 04.91.90.56.22
- ◆ **Pôle Infos seniors Marseille Nord** 13ème, 14ème, 15ème et 16ème arrdt  
Tél : 04.91.60.37.16
- ◆ **Pôle Infos seniors 4/12ème arrdt** Tél : 04.91.34.96.73
- ◆ **Pôle Infos seniors Marseille Sud-Est** 8ème, 9ème, 10ème et 11ème arrdt  
Tél : 04.86.94.40.30

### Le Réseau d'Entraide Solidaire de Lutte contre l'Exclusion Numérique des seniors (RESLEN) reprend du service :

L'Association Géront'o Nord, porteuse du dispositif « Pôle Infos seniors Marseille Nord » propose un **accompagnement au numérique et à la réalisation de démarches dématérialisées** aux seniors des 13ème, 14ème, 15ème, 16ème arrondissements de Marseille ne pouvant pas se déplacer de leur domicile. Peu importe que les personnes soient déjà équipées en matériel informatique ou pas, le Réseau peut mettre à disposition un ordinateur et une connexion internet pour la durée de l'accompagnement, et proposer une aide à l'équipement à l'issue des interventions.

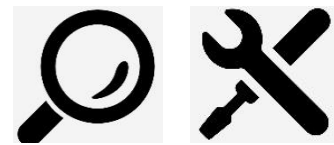
Des bénévoles, en lien avec la chargée de mission du Réseau, animeront les séances d'initiation et/ou d'appui à la réalisation des démarches dématérialisées au domicile des personnes.

Cette action, totalement gratuite, a démarré en février 2020 et a été suspendue pendant la période de confinement. Le Réseau d'Entraide Solidaire est à nouveau opérationnel depuis début septembre 2020 et recherche activement des bénévoles pour assurer les interventions au domicile.

**Pour orienter des seniors volontaires ou des personnes souhaitant un accompagnement ou une initiation à domicile, contacter la chargée de mission du réseau, Michela Mambrini :**

Tél : 07.49.11.22.78 - @ : [michela.mambrini@gerontonord.com](mailto:michela.mambrini@gerontonord.com)

# BOITE À OUTILS / BON À SAVOIR



## Accueil de jour thérapeutique « Les Pensées » Les Pennes-Mirabeau :

Reprise de l'accueil du Lundi au Samedi 9h à 18h - Transport assuré pour différents arrondissements de Marseille, Le Rove, Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles, Les Pennes Mirabeau, Septèmes-les-Vallons, Bouc-Bel-Air.

124 Impasse Val Sec 13170 Les Pennes Mirabeau Tél. : 04.91.09.09.99.

## Accueil de jour Centre Gérontologique Départemental de Montolivet :

Réouverture de l'accueil de jour 1 le 7/09/20. L'accueil de jour 2 reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Le jeudi sera dédié aux hôtes de l'accueil de jour 2. Nombre d'hôtes au maximum de 8 par jour. Horaires inchangés. Contact : **Corinne CHATREFOU Infirmière coordinatrice** Accueils de jour 1 et 2/ESA/ESP, Centre Gérontologique Déptal 04.91.12.75.41/7682 - Mail [corinne.chatrefou@cqd13.fr](mailto:corinne.chatrefou@cqd13.fr)

## Mise à disposition gratuite d'un interprète en santé par le DICAdd13 (Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie Des Bouches-du-Rhône) :

**Pour vos patients, bénéficiaires, usagers, non francophones et présentant une problématique addictive**, la langue ne doit pas être un frein à une prise en charge globale. Faire appel à un interprète en santé, c'est **garantir le secret professionnel, traduire les bons termes, protéger l'usager d'une stigmatisation au sein de sa communauté, et respecter le droit des personnes à l'information et au libre consentement**. Pour rappel, le DICAdd13 c'est aussi :

- Un appui à tous les professionnels confrontés à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes concernées par une conduite addictive
- Une coordination des parcours de santé des personnes présentant une conduite addictive
- Une prise en charge financière des traitements (personnes sans droits ou sans complémentaire)
- Un accès à un psychologue libéral de proximité pour soutenir la prise en charge globale en médecine de ville.

Plus d'infos : [www.dicadd13.fr](http://www.dicadd13.fr) Pour joindre la plateforme : **04.91.10.46.07** [dicadd13@ch-allauch.fr](mailto:dicadd13@ch-allauch.fr)

## Proposition de réunions de synthèses autour de situations individuelles par le Pôle Infos seniors Marseille Nord :

En raison de la crise sanitaire, le Pôle Infos seniors Marseille Nord a interrompu l'organisation des réunions dédiées aux professionnels. Toutefois, l'équipe du Pôle souhaiterait pouvoir échanger avec les acteurs sur les situations problématiques, hélas en grand nombre, afin d'apporter un appui technique. C'est pourquoi, elle vous propose d'organiser, à votre demande, une réunion de synthèse en Visio-conférence, au sujet d'une situation problématique. Le Pôle se chargera d'inviter tous les acteurs de la prise en charge ainsi que des professionnels pouvant contribuer à la proposition de solutions, animera les échanges et rédigera un compte-rendu.

**Pour toute situation pouvant faire l'objet d'un échange, vous pouvez solliciter** Christine FUSINATI par mail ou téléphone : [christine.fusinati@gerontonord.com](mailto:christine.fusinati@gerontonord.com) / 04.91.64.64.95 (ligne dédiée aux professionnels).

L'équipe du Pôle Infos seniors Marseille Nord a le plaisir de vous informer de l'arrivée d'une nouvelle assistante de coordination, **Amélie CAYOL**, qui a en charge l'expertise des demandes individuelles. N'hésitez pas à contacter le Pôle au **04.91.60.37.16**. pour toute situation à présenter.

## Réunions de synthèse pour situations individuelles / Pôle Infos seniors Marseille Sud-Est :

Les réunions et comités techniques du Pôle Infos seniors Marseille Sud Est restent également suspendus étant donné l'évolution du contexte sanitaire. Des réunions de synthèse ponctuelles peuvent être organisées à la demande des professionnels confrontés à des situations complexes en limitant le nombre de participants.

## Comités techniques et réunions de synthèse / Pôle Infos seniors Marseille 4/12° :

Les comités techniques et les réunions de synthèse ont repris en septembre en présentiel. Le nombre de participants sera déterminé en fonction des salles qui nous seront attribuées par le centre gérontologique et en respectant les gestes barrières.

**Pour plus d'informations, contacter le Pôle au 04.91.34.96.73.**

## M.D.P.H. : Accueil du public sur rendez-vous :

En raison de la reprise de l'épidémie COVID-19 sur notre territoire, la MDPH 13 limite le regroupement d'usagers dans ses locaux et fluidifie l'accueil du public qui se fait uniquement sur RV au N° 0.800.814.844 (numéro vert). L'équipe des conseillers opérateurs est renforcée pour proposer un accueil personnalisé. Des agents sont également mobilisés pour répondre aux courriels dans un délai de 24 à 48 h à l'adresse mail [accueil.information.mdp@mdph13.fr](mailto:accueil.information.mdp@mdph13.fr)

## Reprise du dispositif de veille sociale mis en place par le CCAS de Marseille :

Conformément aux mesures annoncées par le Préfet des Bouches du Rhône, visant le renforcement de la protection des personnes vulnérables durant la crise sanitaire Covid-19, le Centre Communal d'Action Sociale de Marseille poursuit et renforce son action de veille sociale auprès des seniors.

Les appels téléphoniques de cette veille sociale, en faveur des personnes fragilisées, sur l'ensemble du territoire marseillais, ont pour but de leur rappeler, en priorité, les gestes barrières mais également de maintenir la proximité nécessaire à leur information et d'établir un repérage de leurs besoins pour une orientation vers les services les plus adaptés.

Les seniors isolés qui souhaiteraient bénéficier de cette veille téléphonique, sont invités à en faire la demande auprès du service Allô Mairie, en appelant le **3013** (appel gratuit du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30 et le samedi, de 7h30 à 17h30).

Dans le cadre de cette veille téléphonique, les services du CCAS les contacteront pour les aider au mieux durant cette période difficile de lutte contre cette pandémie.

## Sondage de France Assos Santé sur le vécu et ressenti des personnes à risque sur l'épidémie Covid-19 :

**France Assos Santé**, nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts, met en place un **sondage** :

Vous êtes une personne souffrant de pathologie chronique, en situation de handicap, aidant, une personne âgée, un citoyen usager du système de santé ? Vous avez rencontré des difficultés, des besoins, des situations exceptionnelles pendant la crise sanitaire ? Nous avons besoin de votre voix !

[Vivre-covid19.fr](http://vivre-covid19.fr) a pour objectif de faire l'état des lieux de la façon dont vous vivez et vous organisez en cette période « d'après-confinement ». Construite avec des associations, elle contribuera à fournir des données afin de guider l'action publique, tel un véritable baromètre.

Comment ça marche ? Chaque mois, vous passerez 5 minutes environ à répondre à des questions sur votre ressenti et votre vécu.

## Aide pour l'adaptation de la salle de bain pour les personnes de plus de 70 ans :

Une enveloppe de 1 milliard d'€ a été mobilisée par **Action logement** pour accompagner 20 000 ménages, salariés, retraités de plus de 70 ans pour l'adaptation de leur salle de bain. Cette aide est disponible pour les locataires ou propriétaires du parc privé, qui souhaitent réaliser des travaux dans leur SDB, notamment pour le remplacement de baignoire en douche afin de faciliter leur maintien à domicile. Le montant max est de 5 000€, sous condition de ressources, elle couvre l'ensemble des travaux qui doivent être réalisés par un professionnel présentant le label Qualibat.

**Plus d'informations :** [www.adaotation-douche.gouv.fr](http://www.adaotation-douche.gouv.fr) - <http://www.adaptation-douche.gouv.fr>

## Mise en place par le Conseil Départemental 13 d'une complémentaire santé pour les personnes du bel âge :

Le Conseil Départemental des BdR a mis en place une offre de complémentaire santé à destination des personnes du bel âge. **Harmonie mutuelle** a été retenue pour mettre en place cette complémentaire particulièrement attractive qui permet à tous les habitants des BdR de bénéficier d'une complémentaire plus accessible : tarifs préférentiels, garanties adaptées et personnalisées, meilleures modalités de remboursement, services prenant en compte l'assistance aux aidants.

Pour en bénéficier :

- Se renseigner auprès de votre Maison du Bel Âge (liste des Maisons du Bel Âge sur [departement13.fr/les-maisons-du-bel-age/](http://departement13.fr/les-maisons-du-bel-age/)) au moment des permanences assurées par Harmonie Mutuelle
- Vous rendre dans une agence d'Harmonie Mutuelle
- Appeler le **0 980 980 880**.

## Reprise de l'activité de l'équipe mobile cognitive-comportementale (EMC2) :

Depuis le 31/08/2020, l'EMC2 a repris ses activités.

Rappel mission : **Intervenir au domicile de patients présentant des troubles cognitifs ET comportementaux (hallucinations, agressivité, déambulation, syndrome délirant, syndrome anxiodépressif, syndrome oppositionnel...) compliquant l'accès aux soins « classique »** (consultation/HDJ/hospitalisation).

Constituée de 2 gériatres, 1 neuropsychologue, 1 infirmier et 1 assistante sociale, l'EMC2 a pour but la prise en charge précoce et individualisée des symptômes perturbateurs liés aux troubles neurocognitifs majeurs, afin de réintégrer le patient dans un parcours de soin, favoriser le maintien à domicile et éviter les hospitalisations. L'EMC2 intervient de façon ponctuelle (1 à 3 fois, possibilité de prescription par le gériatre), sous couvert de l'accord du médecin traitant, et ne se substitue pas au suivi du patient par le médecin traitant ou par le spécialiste.

**Contact par téléphone** au 06.37.65.76.42 ou par mail à [emc2@cgd13.fr](mailto:emc2@cgd13.fr), en laissant vos coordonnées, le motif de la demande, les coordonnées des aidants et du médecin traitant.  
Dr Andreini Barbara Praticien Hospitalier, Equipe EMC2 06.37.65.76.42. [Emc2@cgd13.fr](mailto:Emc2@cgd13.fr)

## Téléconsultations et Covid-19 :

Pour les téléconsultations, les dérogations à la connaissance préalable du patient et du respect du parcours de soins pour les patients susceptibles ou reconnus atteints de Covid-19 sont prolongées **jusqu'au 31 décembre 2020 maximum**. Pour les autres patients, les conditions de parcours de soins doivent en revanche être respectées. Les téléconsultations restent prises en charge pour tous les patients à 100 % jusqu'au 31 décembre 2020.

En revanche, il est mis fin depuis le 10 juillet dernier à la dérogation permettant la prise en charge de téléconsultations réalisées par téléphone (sans vidéotransmission).

## Plateforme « Échanger avec un pro » :

Création de la plateforme « **Échanger avec un pro** », développée par le CARIF Espaces Compétences mandaté par la Région Sud.

**Objectif**: permettre l'échange en ligne des professionnels et des jeunes. La crise sanitaire que nous vivons a permis, malgré les nombreuses difficultés rencontrées au quotidien ces derniers mois par l'ensemble des professionnels, de susciter un intérêt grandissant pour les métiers du secteur sanitaire, médico-social et social auprès des jeunes.

Afin d'accroître la visibilité de notre secteur et garantir un engagement des jeunes générations en étant mieux informés, et malgré le contexte actuel très mobilisateur pour les professionnels, l'URIOPSS PACA et Corse s'associe pleinement à cette initiative qui vise à informer concrètement les jeunes sur nos métiers, directement auprès de ceux qui l'exercent. Ce service, qui sera ouvert aux jeunes prochainement, nécessite dès à présent l'adhésion de professionnels volontaires.

Comment y participer :

Les volontaires peuvent s'inscrire directement sur le lien suivant : [www.echangeravecunpro.fr](http://www.echangeravecunpro.fr)

Pour répondre à leurs questions et les guider dans leur inscription, ils pourront contacter :  
**L'équipe « Echanger avec un pro »** au **0 800 710 854** (appel gratuit) du lundi au jeudi de 10H00 à 12H30 et de 14H00 à 16H00 Courriel : [contact@echangeravecunpro.fr](mailto:contact@echangeravecunpro.fr)  
Site web CARIF Espace Compétences : <https://www.orientation-regionsud.fr/>



## VEILLE DOCUMENTAIRE

### Reconnaissance et prise en charge de la Covid-19 en maladie professionnelle

Les personnes infectées par le Covid-19 dans le cadre de leur activité professionnelle peuvent bénéficier d'une prise en charge spécifique en maladie professionnelle. Ces personnes doivent réaliser une déclaration sur le site internet : « [declare-maladiepro.ameli.fr](https://declare-maladiepro.ameli.fr) ».

#### Qui peut en bénéficier et pour quelles situations ?

La procédure de reconnaissance de l'affection Covid-19 en maladie professionnelle concerne les personnes et les situations suivantes :

- **Les personnes qui ne travaillent pas dans le secteur de la santé** peuvent demander une reconnaissance en maladie professionnelle si elles ont contracté le Covid-19 dans le cadre de leur travail et si la maladie a entraîné une affection grave. Leur demande sera examinée par un comité d'experts médicaux.
- **Les professionnels exerçant dans le secteur de la santé** peuvent bénéficier d'une reconnaissance selon deux conditions :
  - Leur contamination au Covid-19 a eu lieu dans le cadre de leur travail ;
  - Leur contamination au Covid-19 a entraîné une affection respiratoire grave avec recours à l'oxygénothérapie ou toute autre forme d'assistance respiratoire.

Dans le cas où ces professionnels de santé ont été atteints d'une affection grave autre que respiratoire, leur demande de reconnaissance sera préalablement examinée par un comité d'experts médicaux.

#### La prise en charge en cas de maladie professionnelle

La reconnaissance en maladie professionnelle du Covid-19 permet de bénéficier d'un **remboursement des soins à 100 % sur la base du tarif de la Sécurité sociale**. La reconnaissance permet aussi de bénéficier d'**indemnités journalières plus avantageuses que lors d'un arrêt maladie courant**.

En cas de séquelles occasionnant une incapacité permanente, une **rente viagère** est attribuée. Cette rente est calculée selon la gravité des séquelles et les revenus antérieurs à la contraction du virus.

Les ayants droit d'une personne décédée de l'affection Covid-19 peuvent également bénéficier d'une rente.

#### Un site internet pour effectuer sa demande

Le site internet « [declare-maladiepro.ameli.fr](https://declare-maladiepro.ameli.fr) » permet à toutes les personnes concernées d'effectuer leur déclaration en ligne.

### Démarche nationale en faveur de l'habitat inclusif

Un [décret](#) et un [arrêté](#) du 24 juin 2019 sont venus préciser les modalités du dispositif d'habitat inclusif consacré par la loi Elan du 23 novembre 2018 : ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de partager leur logement ou de résider dans un logement autonome faisant partie d'un ensemble comprenant des locaux communs, selon un projet de vie sociale et partagée financé par un forfait dédié. Le montant du forfait qui est versé au porteur de projet sélectionné par l'ARS après appel à candidatures est compris entre 3 000€ et 8 000€ par personne et par an, dans la limite d'un plafond de 60 000 € pour un même habitat inclusif. Ce montant est modulé selon l'intensité du projet de vie sociale et partagée.

Un cahier des charges du projet de vie sociale et partagée de l'habitat inclusif a aussi été formalisé afin d'établir un cadre de référence pour la rédaction des appels à candidatures : le respect de ce cadre conditionne l'attribution du forfait pour l'habitat inclusif.

L'habitat inclusif ne relève pas d'un dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale : il doit se développer à proximité des services de la vie quotidienne, s'appuyer sur les acteurs du territoire et favoriser le "vivre ensemble".

**Pour aller plus loin :** <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/habitat-inclusif/quest-ce-que-lhabitat-inclusif>





### À PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO ...

Vous souhaitez apparaître dans le prochain numéro de la Géront'Infos

Contactez un membre du comité de rédaction ou écrivez-nous à l'adresse suivante : [marseillegerontinfos@gmail.com](mailto:marseillegerontinfos@gmail.com)